



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**INNERGEX CLÔTURE L'OPTION DE SURALLOCATION VISANT UN MONTANT
SUPPLÉMENTAIRE DE 10,5 MILLIONS DE DOLLARS DE DÉBENTURES CONVERTIBLES**

LONGUEUIL (Québec), le 16 mars 2010 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : « INE ») (« Innergex » ou la « société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a clôturé l'option de surallocation préalablement attribuée à un syndicat de preneurs fermes pour la souscription d'un capital supplémentaire de 10,5 millions de dollars de débentures subordonnées non garanties convertibles à échéance reportable 5,75 % (les « débentures »). Attribuée à un syndicat de preneurs fermes dans le cadre du placement par Innergex d'un capital de 70 millions de dollars de débentures, complété le 8 mars 2010, l'option de surallocation porte à 80,5 millions de dollars le produit brut total du placement. Le syndicat des preneurs fermes, dont les co-chefs de file sont BMO Marchés des capitaux et Valeurs Mobilières TD Inc., se compose de Marchés mondiaux CIBC Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Scotia Capitaux Inc., Desjardins valeurs mobilières inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc.

Comme l'a mentionné M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex : « La clôture de l'option de surallocation témoigne de la confiance des investisseurs et est sans aucun doute un signe que ce type de placement est bien reçu par les marchés financiers. Compte tenu du regroupement prévu d'Innergex et d'Innergex Énergie, Fonds de revenu, cette clôture est certainement très positive pour nous puisqu'un placement supplémentaire accordera à Innergex une plus grande souplesse financière pour poursuivre sa croissance. »

Les débentures et les actions ordinaires de la société qui seront émises à la conversion, au rachat ou à l'échéance des débentures n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») et elles ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour le compte de personnes des États-Unis, sauf, et conformément à la législation en valeurs mobilières applicable de quelque États des États-Unis, dans le cadre de certaines opérations aux termes d'une dispense des exigences d'inscription de la Loi de 1933.

Regroupement prévu d'Innergex et d'Innergex Énergie, Fonds de revenu

Conformément à l'annonce faite le 1^{er} février 2010, il est prévu qu'Innergex se regroupe avec Innergex Énergie, Fonds de revenu (le « Fonds »). L'entité résultant de ce regroupement sera l'un des plus importants producteurs indépendants du Canada concentré uniquement dans l'énergie renouvelable, avec un portefeuille de projets se composant : i) de participations dans 17 centrales en exploitation d'une puissance installée nette globale de 326 MW; ii) de participations dans quatre projets en développement assortis de contrats d'achat d'électricité d'une puissance installée nette globale prévue de 128 MW; et iii) de projets potentiels de plus de 1 600 MW. Les assemblées extraordinaires du Fonds et d'Innergex auront lieu le 24 mars 2010; les porteurs de titres y seront priés de voter en faveur du regroupement proposé. Si les porteurs de parts du Fonds et les actionnaires d'Innergex approuvent le regroupement proposé et que les autres conditions habituelles sont remplies, le regroupement proposé devrait prendre effet le 29 mars 2010.

À propos d'Innergex

Innergex énergie renouvelable inc. est un important promoteur, propriétaire et exploitant de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord. L'équipe de direction d'Innergex s'investit dans le secteur de l'énergie renouvelable depuis 1990. Innergex détient un portefeuille de projets qui se compose : i) de participations dans cinq centrales en exploitation d'une puissance installée nette globale de 116 MW (puissance brute de 198 MW); ii) de participations dans quatre projets en cours de développement d'une puissance installée nette globale de 128 MW (puissance brute de 320 MW); et iii) de projets potentiels de plus de 1 600 MW (puissance brute estimée de plus de 1 800 MW). Innergex détient également une participation de 16,1 % dans le Fonds et agit en tant que son gestionnaire en vertu de contrats de gestion à long terme.

À propos du Fonds

Innergex Énergie, Fonds de revenu est une fiducie de revenu à capital variable qui possède indirectement des participations dans dix centrales hydroélectriques et dans deux parcs éoliens d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 340 MW). L'énergie éolienne représente environ 27 % de la production totale annuelle. Les parts du Fonds sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole IEF.UN. Les centrales hydroélectriques et parcs éoliens sont gérés par Innergex aux termes de conventions à long terme avec le Fonds.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Les investisseurs sont priés de noter que certains énoncés dans le présent communiqué sont des énoncés prospectifs et peuvent ne pas présenter tous les risques potentiels, liés aux conséquences des incertitudes. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis à des risques et incertitudes, et les résultats, actions ou événements réels pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les présents énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont formulés. La société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf pour se conformer aux lois applicables.

- 30 -

Renseignements :

Mme Edith Ducharme, LL.L.
Directrice, Communications financières et Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 222
Courriel : educharme@innergex.com

M. Jean Trudel, MBA
Vice-président, Finances et Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450-928-2550, poste 252
Courriel : jtrudel@innergex.com